

## L'ONTARIO CONTINUE À OUVRIR DAVANTAGE DE PORTES AUX MÉDECINS FORMÉS À L'ÉTRANGER

*Le gouvernement McGuinty prend d'autres mesures pour aider plus de familles à accéder à des médecins*

NOUVELLES

Le 6 juin 2008  
2008/nr-032

Les Ontariennes et les Ontariens qui cherchent un médecin de famille bénéficieront des initiatives du gouvernement visant à créer davantage de possibilités d'exercer en Ontario pour les médecins formés à l'étranger.

Une action rapide pour créer plus de possibilités pour les médecins formés à l'étranger dans la province, déployer plus de médecins dans la population ontarienne et améliorer l'accès aux soins constituent les points centraux du rapport de la députée d'Etobicoke-Lakeshore, M<sup>me</sup> Laurel Broten, intitulé *Report on International Medical Doctors* (rapport sur les diplômés internationaux en médecine). Ce rapport publié aujourd'hui apporte un complément aux progrès importants que l'Ontario a accomplis en ce qui concerne les médecins diplômés internationaux en médecine (DIM) depuis 2004 quand le nombre de postes de formation en résidence a plus que doublé, passant de 90 à 200 par an. À l'heure actuelle, 630 médecins DIM suivent une formation en résidence en Ontario.

Dans son rapport, M<sup>me</sup> Broten, adjointe parlementaire du ministre de la Santé et des Soins de longue durée, inclut cinq recommandations sur la façon d'accroître encore le nombre de médecins DIM en Ontario afin d'améliorer l'accès aux soins de santé pour les familles ontariennes :

1. Accélérer, simplifier et réorganiser le processus d'inscription des médecins qui exercent déjà autre part au Canada, aux États-Unis ou dans tout autre pays qui possède un système de soins de santé comparable au nôtre;
2. Aider les médecins formés à l'étranger à accéder à la pratique médicale en Ontario en créant un permis de transition, qui leur permettra d'exercer sous supervision pendant qu'ils terminent les études nécessaires ou qu'ils acquièrent une expérience pratique précise;
3. Entreprendre des évaluations de façon plus efficace afin de permettre aux médecins formés à l'étranger de poursuivre leurs études et de s'intégrer au système de santé de l'Ontario;
4. Offrir un soutien de transition individuel qui comporterait notamment une formation culturelle et linguistique, un mentorat et une formation pratique;
5. Mettre en place une aide personnalisée pour ceux qui cherchent à transférer leurs compétences et leurs connaissances en médecine acquises à l'étranger dans un autre domaine du secteur de la santé ou dans une carrière connexe.

Ces recommandations aideront à poser les jalons d'une nouvelle loi qui réduira les obstacles que rencontrent les DIM.

L'annonce d'aujourd'hui a été faite lors d'une cérémonie honorant les médecins DIM qui viennent d'obtenir leur permis et s'apprêtent à exercer de façon indépendante aux quatre coins l'Ontario.

## CITATIONS

« L'accès aux soins médicaux demeure l'un des sujets d'inquiétude du public les plus pressants, sinon le plus pressant, » a dit Laurel Broten. « Bien que la sécurité du public et des normes des soins élevées seront toujours de la plus haute importance, il en va certainement de l'intérêt du public de permettre un accès accru aux soins, ainsi que de s'assurer qu'un capital de ressources humaines en puissance n'est pas perdu du fait d'une sous-utilisation des compétences du personnel médical formé à l'étranger. »

« Notre gouvernement est prêt à franchir les prochaines étapes et, avant la fin de la session en cours, nous avons l'intention de présenter un projet de loi qui apportera des possibilités aux médecins formés à l'étranger, puis nous agissons rapidement pour supprimer les obstacles qui demeurent, » a dit le vice-premier ministre et ministre de la Santé et des Soins de longue durée, M. George Smitherman. « Nous consoliderons notre succès en démantelant les obstacles afin que davantage de médecins qualifiés formés à l'étranger puissent prodiguer à la population ontarienne les soins dont elle a besoin. »

## FAITS EN BREF

- Plus de 5 000 médecins formés à l'étranger exercent en Ontario, soit presque le quart des médecins.
- Plus de 500 DIM bénéficient actuellement des possibilités de formation et d'évaluation.
- Pour la quatrième année d'affilée, l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario (OMCO) a délivré davantage de permis à des DIM qu'à des diplômés de l'Ontario.
- L'OMCO indique aussi que le nombre de permis complets d'exercer délivrés à des DIM cette année est le plus élevé des 20 dernières années et que cette année est la septième année consécutive où on enregistre une hausse du nombre de permis délivrés à des médecins formés à l'étranger.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Renseignez-vous sur comment les médecins formés à l'étranger peuvent se qualifier pour exercer en Ontario [en cliquant ici](#).